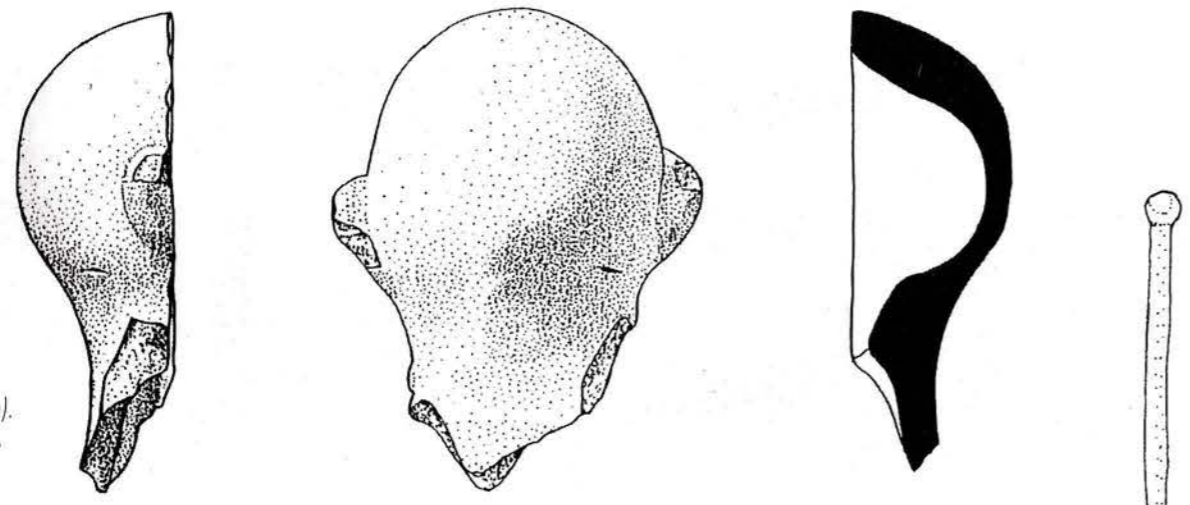


Fragment de statuette figurant la partie postérieure d'une tête de Risus, personnage d'enfant représenté chauve. Terre cuite (h. 64 mm). Fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle ap. J. - C.



Épingles, os (h. 80 mm). Fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle ap. J. - C.

29 rue Porte Saint-Jean

Résultats des fouilles

L'intervention s'est déroulée en août 1994 et février 1996, sur environ 1800 m<sup>2</sup>.

Situé en périphérie de la ville gallo-romaine, le site appartient

à une zone tardivement urbanisée où aucune découverte importante n'a été recensée pour l'Antiquité.

La fouille a mis en évidence une occupation des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles

de notre ère correspondant sans doute à des espaces de cour

et de jardin autour desquels devaient s'ordonner des bâtiments.

Les nombreuses structures mises au jour de par leur nature - puits, fosses à déchets et structures semi-enterrées - renforcent l'impression de se trouver en fond de parcelle d'un habitat.

Plusieurs fosses quadrangulaires évoquent des installations artisanales. Leur morphologie et la présence de pesons suggèrent une activité de tissage.

La dispersion des structures et les conditions de stratification indiquent une occupation sans caractère urbain. Il s'agit d'installations aux abords de la ville antique, proches d'une voie dont la situation est encore incertaine. L'occupation cesse, d'après le mobilier issu du comblement des structures, vers la fin du II<sup>e</sup> ou le début du III<sup>e</sup> siècle.

Si les éléments céramiques en situation résiduelle témoignent d'une fréquentation du site au Bas-Empire, il est probable que celui-ci soit alors converti en champs ou en friche. La couche de terre humifère qui recouvre les vestiges antiques plaide en faveur de cette hypothèse.

Ce n'est qu'à partir de la fin du Moyen Âge que le site est à nouveau occupé.

Cette opération, première à se dérouler dans ce secteur de la ville, a mis en évidence une occupation antique. L'absence de vestiges constatée lors d'une surveillance de travaux ultérieure, à l'angle de la rue Porte Saint-Jean et du boulevard Jean Jaurès, s'explique sans doute par le fait qu'il s'agit d'un secteur d'occupation dispersée et peu dense, marque d'un espace suburbain.

La multiplication des observations de ce type dans cette partie de la ville devrait permettre une meilleure approche et une meilleure compréhension des abords immédiats de la ville antique.

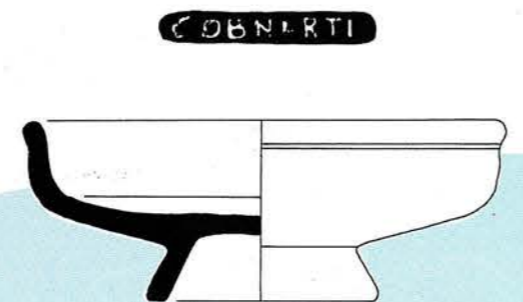


Fosses quadrangulaires gallo-romaines, vue du sud.



Cave gallo-romaine en limite ouest du site, vue de l'est.

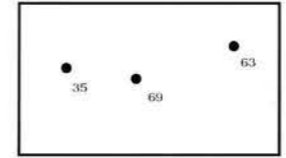
Assiette sigillée (dia. 130 mm). Production du potier COBNERTVS (L. 30 mm), Gaule du Centre - Lezoux. II<sup>e</sup> siècle ap. J. - C.



Orléans, la périphérie de la ville antique

La présence de vestiges archéologiques est aisément prévisible dans le centre ancien des villes. Il n'en va pas de même en ce qui concerne leurs abords ou la campagne. L'occupation humaine en dehors du territoire urbain est caractérisée par une distribution dispersée et à nos yeux aléatoire car elle répond à des critères depuis longtemps oubliés. Elle est donc difficilement décelable sans le secours de prospections aériennes ou au sol systématiques dont la mise en œuvre n'est pas toujours possible. C'est la raison pour laquelle les sites de cette nature sont souvent repérés à l'occasion de travaux d'aménagement.

À Orléans les travaux entrepris de 1993 à 1996 à l'extérieur du centre-ville sont à l'origine de découvertes archéologiques dans des zones où jusqu'ici la présence d'une occupation humaine antique n'était pas soupçonnée. Trois sites ont ainsi été mis au jour, deux au nord-est de la ville, dans une zone de campagne, le troisième à l'ouest, dans un secteur plus proche du centre ancien.



- 35 - Fontaine de l'Étuvée (zone nord-est)
- 63 - Square des Érables (zone nord-est)
- 69 - Clos Saint-Denis (zone nord-est)
- 65 - 29, rue Porte Saint-Jean (zone ouest)

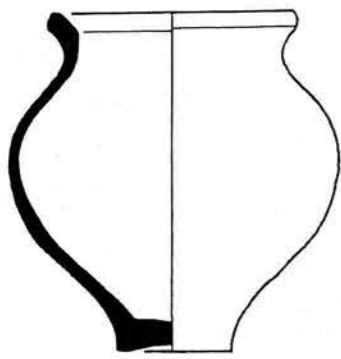
Autour du site de l'Étuvée

Jusqu'à une date récente l'unique site répertorié dans la zone nord-est était celui de l'actuel parc de l'Étuvée. Localisé très en dehors de la ville gallo-romaine il est, durant l'Antiquité, le lieu de rencontre de deux aqueducs venant du nord et de l'est pour alimenter la ville. La découverte d'une inscription, dédiée à la déesse Acionna, mentionnant un portique et celle d'un bassin avec marches témoignent de la pratique d'un culte de l'eau, sans doute en relation avec la source comblée au XVII<sup>e</sup> siècle.

Si le site de l'Étuvée est connu de longue date les découvertes réalisées en deux autres lieux constituent un apport à la connaissance de la périphérie antique tout à fait nouveau.

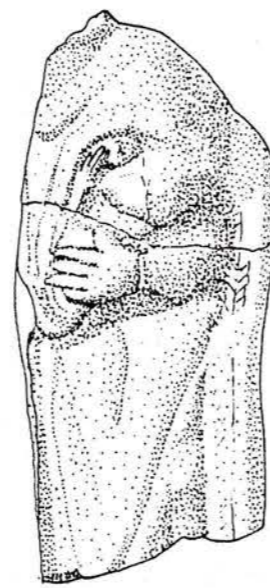


Fontaine de l'Étuvée. Inscription découverte en 1823 (aujourd'hui disparue) dont le texte peut ainsi être traduit: "Consacré à Augusta Acionna, Capillus, fils d'Illiomarus (a offert) ce portique avec ses ornements. Il s'est acquitté de son vœu de bon gré, comme de juste". Époque gallo-romaine.



Pot, terre cuite (dia. 88 mm). Seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ap. J. -C.

Fragment gauche de statuette de déesse-mère assise, allaitant un nourrisson, terre cuite blanche dite de l'Allier (h. 75 mm). Début du II<sup>e</sup> siècle ap. J. -C.



## Le square des Érables

### Résultats de la fouille

La découverte a eu lieu lors de

la construction d'un lotissement

dans la Z.A.C. du Nécotin. Les

conditions d'intervention ont limité

les observations à une superficie

de 80 m<sup>2</sup>.

Le site est distant de plus de 1 km

au nord-est de celui de l'Étuvée.

Malgré le médiocre état de conservation du site, l'étude fait apparaître deux phases dans son occupation.

Les plus anciens vestiges observés remontent au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il s'agit d'un bâtiment repéré par les tranchées de récupération des deux murs formant son angle nord-ouest. L'emprise de la fouille ne permet pas de connaître son extension. Sa superficie, supérieure à 80 m<sup>2</sup>, suggère une construction d'importance relative, en maçonnerie ayant reçu ce qui apparaît comme une décoration de marbre.

Au début du II<sup>e</sup> siècle, sans doute peu après le percement d'une fosse à l'intérieur du bâtiment, celui-ci est détruit. L'état de démolition des murs indique un abandon délibéré accompagné d'un démontage systématique de tout élément réutilisable.

La disparition du bâtiment n'entraîne pas l'abandon du site. Fosses et trous de poteaux vont s'y succéder jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> ou le début du III<sup>e</sup> siècle.

Les traces d'occupation, bien après la destruction du bâtiment, impliquent la proximité d'autres constructions. Dans cette hypothèse l'élément observé appartiendrait à un ensemble dont l'importance n'est pas connue. Il pourrait s'agir d'une villa. C'est ce que suggère l'analyse des matériaux contenus dans les niveaux de démolition. La présence dans ces derniers de nombreux fragments de vases de réserve et de celui d'une statuette de déesse-mère conforte cette interprétation. La destruction du bâtiment signifie sans doute une réduction ou un déplacement de l'ensemble dont l'occupation perdure jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> ou le début du III<sup>e</sup> siècle.

Tranchées de récupération des murs du bâtiment, fosses et trous de poteaux creusés dans l'ancienne emprise de celui-ci, vue du nord.



Tranchée de récupération du mur nord du bâtiment gallo-romain, vue de l'est.



## Le clos Saint-Denis

### Résultats de la fouille

La construction d'un lotissement

est à l'origine de cette découverte

effectuée en 1995. Les conditions

d'intervention ont limité

les observations à

une superficie de 53 m<sup>2</sup>.

Le site est localisé entre ceux

de l'Étuvée et

du square des Érables

respectivement à 300 et 850 m.

Les observations, bien que lacunaires, font reconnaître deux états dans l'occupation antique du site.

L'occupation débute par deux constructions : à l'est un mur nord-sud, peut-être de limite parcellaire, à l'ouest, une petite structure semi-enterrée, à l'origine pavée de briques, interprétée comme un cellier.

À une date qui reste imprécise, l'occupation du site connaît une extension.

À l'ouest un bâtiment de fonction inconnue, dont le mur nord a été en partie repéré, est accolé au cellier.

À l'est deux petites structures semi-enterrées sont ajoutées. Il s'agit sans doute de bassins. L'emploi de mortier de tuileau dans leur construction et la présence dans leurs niveaux de démolition d'un fragment de bordure caractéristique de ce type d'aménagement le laissent présumer.

L'alimentation en eau se ferait par un aqueduc venant de l'est, et dont le tracé, repéré en 1992, n'a pas été reconnu hors de l'actuel parc de l'Étuvée.

La destruction de l'ensemble des structures précède l'abandon du site. Les bâtiments sont arasés, leurs matériaux abondamment récupérés et des fosses sont creusées dans le sol du cellier.

La nature de l'occupation, la présence de tesselles de mosaïque et de fragments d'enduits peints dans les niveaux de démolition suggèrent l'existence d'une villa gallo-romaine dont l'extension et la période d'utilisation précise demeurent inconnues.

Les observations au square des Érables et au clos Saint-Denis commencent à dessiner l'image d'une occupation humaine périphérique dispersée, séparée par des champs et des prés. Cette vision encore imprécise laisse cependant entrevoir un réseau complexe de communications et d'échanges entre la ville et la campagne.



Vestiges de l'état 1, vue du sud. A gauche : cellier ; à droite : mur de limite parcellaire.



Vestiges de l'état 2, vue du sud-est. Au premier plan : bassin construit en appui sur le mur de limite parcellaire ; à l'arrière-plan droit : restes du second bassin.



Cellier, vue du sud. Au premier plan : restes du sol et du dallage ; à l'arrière-plan : mur nord.